

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	✓TL-HVO
Autres moyens d'identification	gazole paraffinique, Diesel HVO (huile végétale hydrogénée)
Nom d'expédition	Les règles de l'annexe 1 de MARPOL s'appliquent aux expéditions en vrac par voie maritime. Catégorie: Alcanes (en C10-C26), droits et ramifiés, (Point d'éclair >60°C)
n° SDS	SFR2460
Numéro CE	700-571-2
Numéro CAS	Non disponible.
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120043692-58
Type de produit	Liquide.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées
Utiliser dans les revêtements - Consommateur
Utiliser dans les revêtements - Industriel
Utiliser dans les revêtements - Professionnel
Distribution
Utilisation dans les explosifs - Professionnel
Formulation (Bitumen solution)
Formulation (Mélanges de carburant)
Utiliser dans des carburants - Consommateur
Utiliser dans des carburants - Industriel
Utiliser dans des carburants - Professionnel
Utiliser dans des fluides fonctionnels - Consommateur
Utiliser dans des fluides fonctionnels - Industriel
Utiliser dans des fluides fonctionnels - Professionnel
Utilisation en tant que produits intermédiaires
Utiliser dans des lubrifiants - Consommateur
Utiliser dans des lubrifiants - Industriel
Utiliser dans des lubrifiants - Professionnel
Fabrication
(Re)conditionnement de la substance
Revêtements et liants pour routes et constructions
Utiliser dans les agents de traitement de l'eau - Industriel
Utiliser dans les agents de traitement de l'eau - Professionnel

Utilisation de la substance/ du mélange Composant de mélange de carburant.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	BP France Campus Saint Christophe Bâtiment Galilée 3 10 avenue de l'Entreprise Cergy Saint Christophe 95863 CERGY PONTOISE France
Adresse électronique	Tel. 01 34 22 40 00 MSDSadvice@bp.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Nom du produit ✓TL-HVO	Code du produit SFR2460	Page 1 de 83
Version 2	Date d'édition 1 Mai 2023	Format France
Date de la précédente édition	13 Mars 2023.	Langue FRANÇAIS
	(France)	

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE Tél 01 45 42 59 59 : ORFILA
 Tél 01 40 05 48 48 - Centre Anti-Poisons de Paris, Hôpital Fernand Widal - 200, Rue de Faubourg Saint-Denis - 75475 Paris Cedex 10
 Tél 04 72 11 69 11 - Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON, Bâtiment A, 4ème étage, 162, avenue Lacassagne, 69424 Lyon Cedex 03
 Tél 04 91 75 25 25 - Centre Anti-Poisons de Marseille, Hôpital Salvator, 249, Boulevard Sainte-Marguerite - 13274 Marseille Cedex 9

Tél: 01 30 30 49 99 - Permanence BP France 24/24

Numéro d'enregistrement REACH

Numéro d'enregistrement	Entité juridique
01-2120043692-58	-

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit UVCB

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Asp. Tox. 1, H304

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Consulter les sections 11 et 12 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé, les symptômes et les risques pour l'environnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Généralités

P102 - Tenir hors de portée des enfants.
 P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

Non applicable.

Intervention

P301 + P310, P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

Stockage

P405 - Garder sous clef.

Élimination

P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Ingrédients dangereux

Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)

Éléments d'étiquetage supplémentaires

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XVII -

Non applicable.

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants

Oui, applicable.

Avertissement tactile de danger

Oui, applicable.

Nom du produit TL-HVO

Code du produit SFR2460

Page 2 de 83

Version 2 **Date d'édition** 1 Mai 2023

Format France

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente édition 13 Mars 2023.

(France)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII

PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
Non	N/A	Non	Non	Non	N/A	Non

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Définition du produit

UVCB

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	REACH #: 01-2120043692-58 CE: 700-571-2	100	Asp. Tox. 1, H304 EUH066	-	[*]

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Ce produit ne contient pas de substances dangereuses à des seuils supérieurs ou égaux à ceux fixés par la réglementation.

[*] Substance

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Contact avec les yeux** : En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les paupières doivent être éloignées du globe oculaire afin de procéder à un rinçage approfondi. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Ingestion** : Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Consulter un médecin immédiatement.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Inhalation** : L'inhalation des vapeurs dans des conditions ambiantes ne constitue normalement pas un problème en raison de la faible pression de vapeur.
- Ingestion** : Inspiration dangereuse en cas d'ingestion - Nocif ou mortel si le liquide est inspiré dans les poumons.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

- Inhalation** : Peut être nocif par inhalation en cas d'exposition aux vapeurs, brouillards, ou fumées, résultant de la décomposition thermique. Les vapeurs, le brouillard ou les émanations peuvent irriter le nez, la bouche et les voies respiratoires.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Ingestion	En cas d'ingestion, peut irriter la bouche, la gorge et le système digestif. En cas d'ingestion, peut provoquer des douleurs abdominales, des crampes d'estomac, des nausées, des vomissements, une diarrhée, des vertiges et des somnolences.
Contact avec la peau	Un contact prolongé ou répété peut entraîner un dessèchement de la peau et provoquer une irritation ou une dermatite.
Contact avec les yeux	Les vapeurs, le brouillard ou les émanations peuvent provoquer une irritation oculaire. L'exposition aux vapeurs, au brouillard ou aux fumées peut provoquer des symptômes tels que des yeux qui piquent, des yeux rouges ou larmoyants.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant	En général, le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés. Le produit peut être aspiré lors d'une ingestion ou par suite de la régurgitation du contenu de l'estomac, et peut provoquer une pneumonie chimique grave et potentiellement mortelle, qui nécessite d'urgence un traitement. En raison du risque d'aspiration, toute tentative de vomissement ou de lavage gastrique doit être évitée. Le lavage gastrique ne doit être entrepris qu'après une intubation endotrachéale. Surveiller les dysrythmies cardiaques.
---------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	En cas d'incendie, utiliser de l'eau micronisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau pourra entraîner une propagation de l'incendie en dispersant le produit en feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. Le liquide refera surface et pourra s'enflammer à nouveau sur l'eau.
Produits de combustion dangereux	Les produits de combustion peuvent être les suivants : oxydes de carbone (CO, CO ₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
Informations complémentaires	Non explosif

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Contactez immédiatement le personnel d'urgence. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Les planchers peuvent être glissants; prenez soin d'éviter de tomber. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
Pour les secouristes	L'entrée dans un espace confiné ou une zone mal aérée contaminés par des vapeurs, du brouillard ou des fumées est extrêmement risquée sans le port d'un équipement de protection respiratoire et d'un équipement de travail sûr. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection adaptée contre les produits chimiques. Bottes résistant aux produits chimiques. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. En cas de petits déversements dans des eaux fermées (notamment, des ports), contenir le produit avec des barrages flottants ou un autre équipement. Recueillir le produit déversé en l'absorbant avec des absorbants flottants spécifiques. Si possible, les déversements importants dans des eaux ouvertes doivent être contenus avec des barrages flottants ou d'autres moyens mécaniques. Si cela n'est pas possible, contrôler l'étendue du déversement et recueillir le produit par écumage ou d'autres moyens mécaniques appropriés. L'utilisation de dispersants doit être conseillée par un expert et, le cas échéant, approuvée par les autorités locales. Recueillir le produit de récupération et d'autres matières contaminées dans des réservoirs ou des conteneurs adaptés afin de les recycler, de les récupérer ou de les éliminer en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel Éliminer toutes les sources d'inflammation. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel Éliminer toutes les sources d'inflammation. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations selon la direction du vent, dos au vent. Empêcher toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Endiguer l'endroit où il y a eu déversement et empêcher le produit de se répandre dans les égouts et dans les eaux de surface ou les eaux souterraines. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
 Voir la section 5 pour connaître les mesures de lutte contre l'incendie.
 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
 Voir la Section 12 pour les précautions environnementales.
 Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection Porter un équipement de protection individuelle adapté. NE PAS ingérer. Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est ingéré, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne jamais siphonner avec la bouche. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Ne pas réutiliser ce conteneur. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Laver abondamment après manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans une zone sèche, fraîche et bien ventilée, loin des matières incompatibles (voir rubrique 10). Garder sous clef. Garder loin de la chaleur ou de la lumière directe du soleil. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Stocker et utiliser uniquement avec le matériel et les emballages prévus pour ce produit. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Des vapeurs d'hydrocarbures légers peuvent s'accumuler dans l'atmosphère des réservoirs, et entraîner des dangers d'inflammation et d'explosion même à des températures inférieures à celles du point d'éclair normal du produit ; (nota : le point d'éclair ne doit pas être considéré comme un indicateur fiable de l'inflammabilité potentielle des vapeurs de l'atmosphère des réservoirs). L'atmosphère des réservoirs présente toujours des risques d'inflammabilité. Par

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

conséquent, lors des opérations de remplissage, de vidange, et d'échantillonnage effectuées sur les réservoirs de stockage, toutes les précautions doivent être prises pour éviter des décharges d'électricité statique et la présence de sources d'ignition. Ne pas entrer dans les réservoirs de stockage. S'il est indispensable de pénétrer dans les cuves, suivre les procédures du permis de travail. L'entrée dans un espace confiné ou une zone mal aérée contaminés par des vapeurs, du brouillard ou des fumées est extrêmement risquée sans le port d'un équipement de protection respiratoire et d'un équipement de travail sûr. Quand le produit est pompé (par exemple au moment du chargement, du déchargement, etc.) et lors de l'échantillonnage, il y a un risque de décharge d'électricité statique. Il faut s'assurer que le matériel soit convenablement mis à la terre ou couplé à la structure du réservoir. N'utiliser d'équipement électrique que s'il est intrinsèquement sûr (i. e., ne doit pas faire d'étincelles). Des mélanges explosifs d'air et de vapeurs peuvent se former à la température ambiante. Si le produit vient en contact avec des surfaces chaudes ou si des fuites se produisent sur des canalisations sous pression, des vapeurs et des brouillards sont émis, constituant un danger d'incendie ou d'explosion. Les chiffons imbibés de produit, le papier ou les matières utilisés pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Eviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

Voir la section 1.2 et les scénarios d'exposition dans l'Annexe, le cas échéant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Tandis que des LEP spécifiques peuvent être indiquées pour certains composants dans cette section, d'autres composants peuvent être présents dans tout dégagement de brouillard, de vapeur ou de poussière. Par conséquent, les LEP spécifiques peuvent ne pas s'appliquer au produit dans son ensemble et sont fournies à titre indicatif uniquement.

Procédures de surveillance recommandées

Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

Indices d'exposition biologique

Nom du produit/composant

Exposure indices

No exposure indices known.

Pas de niveau d'effet dérivé

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	DNEL	Long terme Inhalation -	147 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée -	42 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation -	94 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée -	18 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale -	18 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique

Concentration prédite sans effet

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom du produit/composant	Description du milieu	Valeur	Description de la Méthode
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	Empoisonnement Secondaire	33.3 mg/kg	-
	Eau douce	0.01 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	Eau de mer	0.01 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	Rejet intermittent	0.1 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	Sédiment d'eau douce	3810 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	Sédiment d'eau de mer	3.73 mg/kg dwt	Facteurs d'Évaluation
	Usine de Traitement d'Eaux Usées	10 mg/l	Facteurs d'Évaluation
Sol	761 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre	

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations en suspension dans l'air concernées inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.

Toutes les activités impliquant des produits chimiques doivent faire l'objet d'une évaluation quant aux risques qu'elles présentent pour la santé afin de garantir que les expositions sont contrôlées convenablement. L'équipement de protection personnelle ne doit être envisagé qu'après que les autres formes de mesures de contrôle (par exemple, contrôles techniques) ont été évaluées de façon appropriée. L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes appropriées, être adapté à l'utilisation, être maintenu en bon état et correctement entretenu. Il importe de consulter le fournisseur de votre équipement de protection individuelle pour le choix de l'équipement et les normes appropriées. Pour plus d'informations concernant les normes, contactez l'organisation nationale vous correspondant.

Le choix final d'un équipement de protection dépend de l'évaluation des risques. Il est important de s'assurer de la compatibilité de tous les éléments d'un équipement de protection individuelle.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection respiratoire

Si une ventilation aspirante locale ou d'autres méthodes de ventilation ne peuvent pas être mises en place ou se révèlent insuffisantes, porter des dispositifs de protection respiratoire adaptés. Porter des dispositifs de protection respiratoire adaptés en cas de risque de dépassement des limites d'exposition. Le choix du dispositif respiratoire adapté dépendra de l'évaluation du risque dans l'environnement du lieu de travail et de la tâche effectuée. Si nécessaire, le dispositif respiratoire doit être certifié comme dispositif sécuritaire dans des atmosphères explosives définies (étiquette EX). Les dispositifs de protection respiratoire doivent être contrôlés pour vérifier qu'ils sont correctement adaptés chaque fois qu'ils sont portés. Consulter la norme européenne EN 529 pour obtenir des directives complémentaires sur le choix, l'utilisation, l'entretien et la maintenance des dispositifs de protection respiratoire.

Un appareil respiratoire adapté (indépendant de l'atmosphère ambiante) doit être porté si l'une des situations suivantes se produit.

- Lorsque l'atmosphère sur le lieu de travail est considérée comme constituant un danger immédiat pour la vie et la santé.
- Lorsqu'il existe un risque que l'atmosphère du lieu de travail soit pauvre en oxygène.
- Lorsque l'atmosphère du lieu de travail n'est pas contrôlée.
- Lorsque l'atmosphère du lieu de travail est inconnue.
- Lorsqu'il existe un risque de perte de connaissance ou d'asphyxie.
- Lorsque l'entrée dans un espace confiné est nécessaire.
- Lorsqu'il existe un risque que des gaz pouvant constituer un risque d'incendie ou d'explosion soient libérés.
- Lorsque la concentration des contaminants dans l'atmosphère excède le niveau de protection (concentration permmissible maximale) fourni par un dispositif de filtration.
- Lorsque les contaminants présentent une faible odeur ne pouvant ni être goûtée ni sentie par le porteur d'un dispositif de filtration en cas d'épuisement ou de saturation du filtre.
- Lorsqu'il existe un risque de dépassement des limites d'exposition au sulfure d'hydrogène.

S'il s'avère impératif d'utiliser un dispositif de protection respiratoire, mais que l'utilisation d'un appareil respiratoire (indépendant de l'atmosphère ambiante) n'est pas obligatoire, un dispositif de filtration adapté doit alors être porté.

La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale des contaminants (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être atteinte pendant la manipulation du produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

Informations générales:

Comme il existe des environnements de travail particuliers et que les pratiques de manipulation des matériaux varient, des procédures de sécurité devraient être définies pour chaque application prévue. Le choix correct des gants de protection dépend des produits chimiques manipulés et des conditions de travail et d'utilisation. La plupart des gants ne fournissent une protection que pendant un laps de temps limité avant qu'il soit nécessaire de les jeter et de les remplacer (même les meilleurs gants résistants aux produits chimiques se percent après des expositions répétées aux produits chimiques).

Les gants doivent être choisis en consultation avec le fournisseur ou le fabricant et ce choix doit prendre en compte une évaluation complète des conditions de travail.

Porter des gants résistants aux agents chimiques.

Ne pas réutiliser les gants.

Les gants de protection se détériorent au fil du temps suite à des dommages physiques et chimiques. Examiner et remplacer régulièrement les gants.

Les gants protecteurs doivent fournir une protection adéquate contre les risques mécaniques (notamment abrasion, coupure de lame et perforation).

La fréquence de remplacement est fonction des circonstances d'utilisation.

Durée de percée:

Les données de durée de percement sont générées par les fabricants de gants dans des conditions de test en laboratoire et elles représentent la durée pendant laquelle on peut s'attendre à ce qu'un gant fournisse une résistance efficace contre la perméabilité. Il est important, lorsque l'on suit les recommandations de durée de percement, que les conditions réelles du lieu de travail soient prises en compte. Consultez toujours votre fournisseur de gants pour avoir des informations techniques à jour sur les durées de percement pour le type de gants recommandé.

Nos recommandations pour le choix des gants sont les suivantes:

Contact continu:

Gant avec une durée de percement minimale de 240 minutes ou supérieure à 480 minutes s'il est possible de trouver des gants appropriés.

Si l'on ne dispose pas de gants appropriés offrant ce niveau de protection, des gants avec des durées de percement plus faibles peuvent convenir si des régimes appropriés d'entretien et de remplacement des gants sont définis et suivis.

Protection à court terme / contre les éclaboussures:

Les durées de percement recommandées sont celles recommandées ci-dessus.

On reconnaît le fait que pour des expositions à court terme et transitoires, des gants ayant des durées de percement plus faibles peuvent être communément utilisés. A cet effet, des régimes d'entretien et de remplacement appropriés doivent être déterminés et scrupuleusement suivis.

Epaisseur des gants:

Pour des applications générales, nous recommandons des gants avec une épaisseur généralement supérieure à 0,35 mm.

Il faut souligner que l'épaisseur des gants n'est pas nécessairement un bon moyen de prévoir la résistance des gants à un produit chimique particulier, car l'efficacité d'un gant contre la pénétration, dépendra de la composition exacte du matériau du gant. Le choix d'un gant devra donc être fondé sur la considération des exigences de la tâche et sur la connaissance des durées de rupture.

du fabricant du gant, du type de gant et du modèle de gant. Les données techniques du fabricant doivent donc toujours être prises en compte pour garantir le choix du gant le plus approprié à une tâche donnée.

Remarque : Selon l'activité menée, des gants d'épaisseurs différentes peuvent être requis pour des tâches particulières. Par exemple :

- Des gants plus fins (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsqu'un degré élevé de dextérité manuelle est nécessaire. Toutefois, ces gants sont plus susceptibles d'offrir une protection de courte durée et doivent normalement servir pour un seul usage et être jetés

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

ensuite.

- Des gants plus épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être requis lorsqu'il y a un risque mécanique (ainsi qu'un risque chimique), c'est-à-dire en cas de potentiel d'abrasion ou de perforation.

Peau et corps

Recommandé: Gants en nitrile.

Porter un vêtement de protection approprié.
 Chaussures extrêmement résistantes aux produits chimiques.
 Lorsqu'il existe un risque d'inflammation, porter des vêtements et des gants protecteurs intrinsèquement résistants au feu.
 Se référer à la norme : ISO 11612
 En cas de risque d'inflammation engendré par l'électricité statique, porter des vêtements de protection anti-statiques. Pour accroître leur efficacité contre l'électricité statique, les bleus de travail, les bottes et les gants doivent tous être anti-statiques.
 Se référer à la norme : EN 1149
 Les bleus de travail en coton ou en polyester/coton offrent une protection contre la contamination superficielle légère uniquement.
 Lorsque le risque d'exposition cutanée est élevé (l'expérience montre que ce risque pourrait s'appliquer aux tâches suivantes : travail de nettoyage, maintenance et service, remplissage et transfert, prélèvement des échantillons et nettoyage des déversements), une combinaison et des bottes de protection contre les produits chimiques sont indispensables.
 Les vêtements de travail/bleus de travail doivent être nettoyés régulièrement. Le nettoyage des vêtements de travail contaminés doit uniquement être effectué par des nettoyeurs professionnels qui ont été informés des risques induits par la contamination. Toujours tenir les vêtements de travail contaminés éloignés des vêtements de travail et des vêtements personnels non contaminés.

Se référer aux normes :

- Protection respiratoire: EN 529
- Gants: EN 420, EN 374
- Protection des yeux: EN 166
- Demi-masque filtrant: EN 149
- Demi-masque filtrant avec vanne: EN 405
- Demi-masque: EN 140 plus filtre
- Masque intégral: EN 136 plus filtre
- Filtres à particules: EN 143
- Filtres à gaz/combinés: EN 14387

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Carburant diesel
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non applicable.
Point de fusion/point de congélation	-20°C (-4°F)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	242°C (467.6°F)
Point d'éclair	Vase clos: 64°C (147.2°F)
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable. Selon l'état physique.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non disponible.
Pression de vapeur	0.087 kPa (0.6533 mm Hg) [25°C (77°F)]

Nom du produit TL-HVO	Code du produit SFR2460	Page 9 de 83
Version 2	Date d'édition 1 Mai 2023	Format France
Date de la précédente édition	13 Mars 2023.	Langue FRANÇAIS
		(France)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Densité de vapeur relative >1 [Air = 1]

Densité relative 0.772

Solubilité(s)

Support	Résultat
eau	Non soluble

Solubilité à température ambiante 0.000075 g/l

Miscible à l'eau Non.

Coefficient de partage: n-octanol/eau 8.4

Température d'auto-inflammabilité 204°C (399.2°F)

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Cinématique: 2.6 mm²/s (2.6 cSt) à 40°C
Cinématique: 3.97 mm²/s (3.97 cSt) à 20°C

Propriétés explosives Non explosif

Propriétés comburantes pas un oxydant

Caractéristiques particulières

Taille des particules moyenne Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune donnée de test spécifique disponible pour ce produit. Se référer à la section Conditions à éviter et matériaux incompatibles pour des informations supplémentaires.

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune polymérisation dangereuse n'est censée se produire.

10.4 Conditions à éviter Tenir à l'écart des sources de chaleur excessive.

10.5 Matières incompatibles Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.

10.6 Produits de décomposition dangereux Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Nom du produit/ composant	Résultat / Voie	Administration des essais / Nombre	Espèces	Dosage	Exposition	Remarques
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	CL50 Inhalation Vapeurs	Équivalent à l'OECD 403	Rat - Mâle	4467 ppm	8 heures	Sur la base de n-nonane
	DL50 Voie cutanée	EU B3	Rat	>2000 mg/kg Pas de mortalité	-	-
	DL50 Voie orale	EU B1 tris	Rat - Femelle	>2000 mg/kg Pas de mortalité	-	-

Conclusion/Résumé Non classé. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit	TL-HVO	Code du produit	SFR2460	Page 10 de 83
Version	2	Date d'édition	1 Mai 2023	Format France (France)
Date de la précédente édition	13 Mars 2023.	Langue	FRANÇAIS	

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Non disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit/ composant	Administration des essais / Numéro de l'essai	Espèces	Voie / Résultat	Concentration de l'essai	Remarques
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	EU B5	Lapin	Yeux - Non irritant pour les yeux.	-	-
	EU B4	Lapin	Peau - Non irritant pour la peau.	-	-

Peau Non classé. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Yeux** Non classé. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Sensibilisant**

Nom du produit/ composant	Voie	Administration des essais / Numéro de l'essai	Espèces	Résultat	Remarques
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	peau	EU B6	Cobaye	Non sensibilisant	-

Peau Non classé. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES**

Nom du produit/ composant	Administration des essais / Numéro de l'essai	Cellule	Type	Résultat	Remarques
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	EU B17	Cellule: Somatique	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère- Animal	Négatif	-
	EU B10	Cellule: Somatique	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère- Humain	Négatif	-
	EU B13/14	-	- Sujet: Bactéries	Négatif	-

Conclusion/Résumé Non classé. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Toxicité pour la reproduction**

Nom du produit/ composant	Administration des essais / Numéro de l'essai	Espèces	Voie	Exposition	Développement	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Remarques
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	Équivalent à l'OECD 416	Rat	Voie orale	-	Négatif	Négatif	Négatif	-

Conclusion/Résumé Non classé. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Conclusion/Résumé** Danger par aspiration: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. La substance de base est classée parmi les hydrocarbures et sa viscosité cinématique est de 20,5 mm²/s ou moins, mesurée à 40 °C.**Toxicité pour certains organes cibles**

Nom du produit/ composant	Danger	Administration des essais / Numéro de l'essai	Espèces	Voie	Type	Dosage	Exposition	Organes cibles	Remarques
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	-	Équivalent à l'OECD 408	Rat	Voie orale	NOAEL	1000 mg/ kg	-	-	-

Conclusion/Résumé Non classé. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.Nom du produit TL-HVOCode du
produit SFR2460

Page 11 de 83

Version 2 Date d'édition 1 Mai 2023

Format France

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente
édition 13 Mars 2023.

(France)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables Voies d'entrée probables : Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Inhalation** L'inhalation des vapeurs dans des conditions ambiantes ne constitue normalement pas un problème en raison de la faible pression de vapeur.
- Ingestion** Inspiration dangereuse en cas d'ingestion - Nocif ou mortel si le liquide est inspiré dans les poumons.
- Contact avec la peau** Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec les yeux** Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Inhalation** Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: nausées ou vomissements
- Contact avec la peau** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation, sécheresse, gerçure
- Contact avec les yeux** Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

- Inhalation** Peut être nocif par inhalation en cas d'exposition aux vapeurs, brouillards, ou fumées, résultant de la décomposition thermique. Les vapeurs, le brouillard ou les émanations peuvent irriter le nez, la bouche et les voies respiratoires.
- Ingestion** En cas d'ingestion, peut irriter la bouche, la gorge et le système digestif. En cas d'ingestion, peut provoquer des douleurs abdominales, des crampes d'estomac, des nausées, des vomissements, une diarrhée, des vertiges et des somnolences.
- Contact avec la peau** Un contact prolongé ou répété peut entraîner un dessèchement de la peau et provoquer une irritation ou une dermatite.
- Contact avec les yeux** Les vapeurs, le brouillard ou les émanations peuvent provoquer une irritation oculaire. L'exposition aux vapeurs, au brouillard ou aux fumées peut provoquer des symptômes tels que des yeux qui piquent, des yeux rouges ou larmoyants.

Effets chroniques potentiels pour la santé

- Généralités** Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.
- Cancérogénicité** Aucun effet important ou danger critique connu.
- Mutagénicité** Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur le développement** Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la fertilité** Aucun effet important ou danger critique connu.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

Remarques - Perturbateur endocrinien - santé Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Administration des essais / Numéro de l'essai	Espèces	Type / Résultat	Exposition	Effets	Remarques
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diesel)	OECD 209	Micro-organisme	CE50 >1000 mg/l Nominal Eau douce	30 minutes	Fréquence respiratoire	-
	OECD 209	Micro-organisme	CE50 >1000 mg/l Nominal Eau douce	3 heures	Fréquence respiratoire	-
	OECD 201	Algues	Aiguë EL50 >100 mg/l Nominal Eau douce	72 heures	(taux de croissance)	-

Nom du produit	TL-HVO	Code du produit	SFR2460	Page 12 de 83
Version	2	Date d'édition	1 Mai 2023	Format
Date de la précédente édition	13 Mars 2023.	France (France)	Langue	FRANÇAIS

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

OECD	202	Daphnie	Aiguë EL50 >100 mg/l Nominal Eau douce	48 heures	Immobilisation	-
OECD	203	Poisson	Aiguë LL50 >1000 mg/l Nominal Eau douce	96 heures	Mortalité	-
OECD	211	Daphnie	Chronique LOEC 3.2 mg/l Nominal Eau douce	21 jours	Reproduction	-
OECD	211	Daphnie	Chronique NOEC 1 mg/l Nominal Eau douce	21 jours	Reproduction	-

Dangers pour l'environnement Non classé comme dangereux

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Nom du produit/ composant	Administration des essais / Numéro de l'essai	Résultat - Exposition	Remarques
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diésel)	OECD 301B	82 % - Facilement - 28 jours	-

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Nom du produit/ composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diésel)	-	116	faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) >427000

Mobilité Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom du produit/ composant	PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
Hydrocarbures renouvelables (fraction de type carburant diésel)	Non	N/A	Non	Non	Non	N/A	Non

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien Non disponible.

Remarques - Perturbateur endocrinien - environnement Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets Chaque fois que possible, faire en sorte que le produit soit recyclé. L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.

Déchets Dangereux Oui.

Catalogue Européen des Déchets

Nom du produit <input checked="" type="checkbox"/> TL-HVO	Code du produit SFR2460	Page 13 de 83
Version 2	Date d'édition 1 Mai 2023	Format France
Date de la précédente édition 13 Mars 2023.		Langue FRANÇAIS

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Code de déchets	Désignation du déchet
13 07 03*	autres combustibles (y compris mélanges)

Cependant, toute déviation de l'utilisation prévue et/ou présence de tout contaminant potentiel est susceptible de réclamer l'application d'un autre code de mise au rebut des déchets par l'utilisateur

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets

Chaque fois que possible, faire en sorte que le produit soit recyclé. L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.





Précautions particulières

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les bâches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Les emballages vides présentent un danger d'incendie car ils peuvent renfermer des résidus et des vapeurs inflammables. Ne jamais couper, souder ou braser les emballages vides. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Les emballages vides peuvent renfermer des restes de produit. Les étiquettes d'identification des dangers sont nécessaires pour manipuler sans risque les emballages vides, et ne doivent pas être décollées.

Références

Commission 2014/955/UE
Directive 2008/98/CE

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1202	UN1202	UN1202	UN1202
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	CARBURANT DIESEL	CARBURANT DIESEL	CARBURANT DIESEL	CARBURANT DIESEL
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3 	3 	3 	3 
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.	Non.
Informations complémentaires	<u>Numéro d'identification du danger</u> 30 <u>Code tunnel</u> D/E	<u>Remarques</u> Tableau : C. Danger : 3+(F)	<u>Urgences</u> F-E, S-E	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible.

ADR/RID Code de classification:

F1

ADN Code de classification:

F1

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Nom d'expédition

Les règles de l'annexe 1 de MARPOL s'appliquent aux expéditions en vrac par voie maritime.
Catégorie: Alcanes (en C10-C26), droits et ramifiés, (Point d'éclair >60°C)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux Non applicable.

Autres réglementations

Statut REACH La société, identifiée à la section 1, vend ce produit dans l'UE en accord avec les exigences actuelles du règlement REACH.

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AIRC) Indéterminé.

Inventaire du Canada Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) Indéterminé.

Inventaire du Japon (CSCL) Indéterminé.

Inventaire de Corée (KECI) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory) Indéterminé.

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

UE - Directive-cadre sur l'eau - Substances prioritaires

Aucun des composants n'est répertorié.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 Sécurité sociale : tableau 36

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Surveillance médicale renforcée Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Terminée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure
 ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
 FBC = Facteur de Bioconcentration
 CAS = Chemical Abstracts Service
 CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
 CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique
 CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique
 DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
 DNEL = Dose dérivée sans effet
 EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
 SE = Scenario d'Exposition
 Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
 CED = Catalogue Européen des Déchets
 SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
 IATA = Association Internationale du Transport Aérien
 CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires
 code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
 LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau
 MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
 OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques
 PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
 CPSE = Concentration Prédite Sans Effet
 REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]
 RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
 RRN = Numéro d'enregistrement REACH
 TDAA = Température de décomposition auto-accélérée
 SVHC = Substances extrêmement préoccupantes
 TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée
 TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique
 TWA = Moyenne pondérée dans le temps
 NU = Nations Unies
 UVCB = Substances hydrocarbures complexes
 COV = Composés Organiques Volatils
 tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable
 Variable = peut contenir un ou plusieurs éléments parmi les suivants 64741-88-4 / RRN 01-2119488706-23, 64741-89-5 / RRN 01-2119487067-30, 64741-95-3 / RRN 01-2119487081-40, 64741-96-4 / RRN 01-2119483621-38, 64742-01-4 / RRN 01-2119488707-21, 64742-44-5 / RRN 01-2119985177-24, 64742-45-6, 64742-52-5 / RRN 01-2119467170-45, 64742-53-6 / RRN 01-2119480375-34, 64742-54-7 / RRN 01-2119484627-25, 64742-55-8 / RRN 01-2119487077-29, 64742-56-9 / RRN 01-2119480132-48, 64742-57-0 / RRN 01-2119489287-22, 64742-58-1, 64742-62-7 / RRN 01-2119480472-38, 64742-63-8, 64742-65-0 / RRN 01-2119471299-27, 64742-70-7 / RRN 01-2119487080-42, 72623-85-9 / RRN 01-2119555262-43, 72623-86-0 / RRN 01-2119474878-16, 72623-87-1 / RRN 01-2119474889-13

Texte intégral des mentions H abrégées

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Asp. Tox. 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Historique

Nom du produit	TL-HVO	Code du produit	SFR2460	Page 16 de 83
Version	2	Date d'édition	1 Mai 2023	Format France (France)
Date de la précédente édition	13 Mars 2023.			Langue FRANÇAIS

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'édition/ Date de révision 01/05/2023.
Date de la précédente édition 13/03/2023.
Élaborée par Product Stewardship

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Toutes les mesures raisonnablement réalisables ont été prises pour assurer l'exactitude de cette fiche signalétique et des informations sur la santé, la sécurité et l'environnement qu'elle contient à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, n'est exprimée quant à l'exactitude ou l'intégrité des données et informations de cette fiche signalétique.

Les données et les conseils donnés s'appliquent si le produit est vendu pour la ou les applications indiquées. Ne pas utiliser le produit pour une application ou des applications autres que celles déclarées, sans avoir demandé conseil au Groupe BP. Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sûre et de respecter les lois et règlements en vigueur. Le Groupe BP ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation autre que celle indiquée pour le produit, de tout non respect des recommandations ou de tout danger inhérent à la nature du produit. Les acheteurs du produit pour une tierce partie à des fins d'utilisation professionnelle ont le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit reçoive les informations contenues dans cette fiche signalétique. Les employeurs ont le devoir d'indiquer tout danger décrit dans cette fiche, ainsi que les précautions à prendre, aux employés et autres personnes pouvant être affectées.

Vous pouvez contacter le groupe BP pour vous assurer que ce document est le plus récent qui soit disponible. Toute modification de celui-ci est strictement interdite.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Consommateur

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans des fluides fonctionnels - Consommateur
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans des fluides fonctionnels - Consommateur Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU21 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC09a, ERC09b Secteur de marché par type de produit chimique: PC16, PC17 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SPERC 9.13c.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Utilisation d'objets scellés contenant des fluides fonctionnels, par exemple huiles de transfert, fluides hydrauliques, réfrigérants
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1: Contrôle de l'exposition des consommateurs

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 100%
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5.
Quantités utilisées:	Sauf mention contraire. A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2200g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468cm ² .
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les fréquences jusqu'à : 1 heures par jour, 4 jours par an. Sauf mention contraire. Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures par événement (sauf si autrement spécifié).
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs:	Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m ³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34m ³ , Suppose une utilisation avec un système de ventilation standard. Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé).
Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques Fluides de transfert de chaleur Fluides hydrauliques Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.	

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région	0.1
Tonnage de l'utilisation régionale	475 tonnes/an
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3 Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement	
Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Non disponible.
Estimation d'exposition et référence à sa source	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs	
Évaluation de l'exposition (humaine) :	Non disponible.
Estimation d'exposition et référence à sa source	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4 Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.
Santé	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Consommateur

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans les revêtements - Consommateur
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans les revêtements - Consommateur Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU21 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08d Secteur de marché par type de produit chimique: PC01, PC04, PC09a, PC09b, PC09c, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34, PC37 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 8.3c.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris le transfert et la préparation du produit, l'application au pinceau, la pulvérisation manuelle ou méthodes similaires) et le nettoyage des équipements.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1: Contrôle de l'exposition des consommateurs

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 100%
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5.
Quantités utilisées:	Sauf mention contraire. A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 13,800g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm ² .
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les fréquences jusqu'à : 1 heures par jour. Sauf mention contraire. Englobe l'exposition jusqu'à 6 heures par événement (sauf si autrement spécifié).
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs:	Sauf mention contraire. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m ³ , Suppose une utilisation avec un système de ventilation standard Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé).

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Adhésifs, produits d'étanchéité-Colles pour loisirs

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 30%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 110 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 9g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 4 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Adhésifs, produits d'étanchéité-Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 30%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 110cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 1000g

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Adhésifs, produits d'étanchéité-Colle en spray

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 30%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73cm² A chaque utilisation, englobe les

TL-HVO

Utiliser dans les revêtements - Consommateur

quantités jusqu'à 85.05g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 4.00 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Adhésifs, produits d'étanchéité-Sealants

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 20%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 55 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 75g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 1.00 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage-Lavage de vitre de voiture

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 2%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.5g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.02 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage-Versement dans le radiateur

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 10%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2000g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.17 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage-Dégivrant serrure

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 110 jours par an A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.25 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Enduits et peintures, garnitures, mastics, diluants-Peinture murale au latex à base d'eau

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 5%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 100g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.20 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Enduits et peintures, garnitures, mastics, diluants-Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 8g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.20heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Enduits et peintures, garnitures, mastics, diluants-Bouteille de spray aérosol

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 2 jours par an A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 100g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.30 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Enduits et peintures, garnitures, mastics, diluants-Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 3 jours par an A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 250g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.00heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler-Charges et mastics

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 2%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 120 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.70cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 85g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 4.00 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler-Plâtres et enduits

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 2%; Englobe l'utilisation

jusqu'à... 12 jours par an Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.00 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler-Pâte à modeler

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 99 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.40cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 100g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.20 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Gouaches-Gouaches

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 30 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.40cm² A chaque utilisation, présume d'une quantité ingérée de 1.35g A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 100g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 1.00 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits de traitement de surfaces non métalliques-Peinture murale au latex à base d'eau

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 5%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 100g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.20 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits de traitement de surfaces non métalliques-Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 8g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.20 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits de traitement de surfaces non métalliques-Bouteille de spray aérosol

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 2 jours par an A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 100g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.30 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits de traitement de surfaces non métalliques-Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 3 jours par an A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 250g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.00 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Encres et toners-Encres et toners

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 6%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.70cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 20g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.20 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits d'entretien et imprégnation, finition, teinture et tannage du cuir-Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures)

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 15%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 29 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 56g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 1.23 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits d'entretien et imprégnation, finition, teinture et tannage du cuir-Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 8 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 56g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.33 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage-Liquides

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2200g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.17 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage-Colles adhésives

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 20%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 10 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 34g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.17 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage-Sprays

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 73g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.17 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits lustrants et mélanges de cires-Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures)

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 10%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 29 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 142g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 1.23 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits lustrants et mélanges de cires-Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 8 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 35g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.33 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 10%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 55 jours par an A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 115g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 1.00 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits chimiques de traitement de l'eau: Agent anti-mousse dans les peintures et les cires

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 5%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 7 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2760g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.20 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région	0.1
Tonnage de l'utilisation régionale	60 tonnes/an
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3 Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4 Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Consommateur

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans des carburants - Consommateur
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans des carburants - Consommateur Substance fournie pour cet usage sous forme de: En mélange, Tel quel Secteur d'utilisation finale: SU21 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08b, ERC08e Secteur de marché par type de produit chimique: PC13 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 9.12c.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation comme carburant (ou adjuvant pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1: Contrôle de l'exposition des consommateurs

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 100%
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5.
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs:	Sauf mention contraire. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m ³ , Suppose une utilisation avec un système de ventilation standard Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé).

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Carburants-Liquide : ravitaillement en carburant automobile
Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 52 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 heure/jour d'utilisation Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 210.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 38600g Englobe l'utilisation en extérieur. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 100m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.05 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Carburants-Liquide : équipements de jardin - Utilisation
Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 26 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 heure/jour d'utilisation A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 772g Englobe l'utilisation en extérieur. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 100m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.00heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Carburants-Liquide : équipements de jardin – ravitaillement en carburant
Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 26 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 heure/jour d'utilisation Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 420.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 772g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.03 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Carburants-Liquide : huile de lampe

TL-HVO

Utiliser dans des carburants - Consommateur

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 52 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 heure/jour d'utilisation Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 210.00 cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 100g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.01 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Carburants-Liquide – Huile de chauffage domestique

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 heure/jour d'utilisation Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 210.00 cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 1500g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.03 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région	0.1
Tonnage de l'utilisation régionale	55.7 ktonnes/year
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3 Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4 Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.
Santé	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Consommateur

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans des lubrifiants - Consommateur
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans des lubrifiants - Consommateur Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU21 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08d Secteur de marché par type de produit chimique: PC01, PC24, PC31, PC03, PC04, PC35 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 8.6e.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation par les consommateurs de lubrifiants formulés en systèmes fermés et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'application, l'utilisation des moteurs et articles similaires, la maintenance des équipements et l'élimination des huiles de vidange.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1: Contrôle de l'exposition des consommateurs

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 100%
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5.
Quantités utilisées:	Sauf mention contraire. A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2200g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468cm ² .
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les fréquences jusqu'à : 1 heures par jour. Sauf mention contraire. Englobe l'exposition jusqu'à 8 heures par événement (sauf si autrement spécifié).
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs:	Sauf mention contraire. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m ³ , Suppose une utilisation avec un système de ventilation standard. Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé).

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Adhésifs, produits d'étanchéité-Colles pour loisirs

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 30%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 9g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 4 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Adhésifs, produits d'étanchéité-Colle en spray

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 30%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 85.05g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 4.00 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Adhésifs, produits d'étanchéité-Sealants

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 30%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73cm² A chaque utilisation, englobe les

TL-HVO

Utiliser dans des lubrifiants - Consommateur

quantités jusqu'à 75g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 1.00 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits d'assainissement de l'air-Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols):

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 fois par jour A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.1g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.25 heures par événement
Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits d'assainissement de l'air hygiène de l'air ambiant, action continue (aérosols):

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 10%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.70cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.48g

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage-Lavage de vitre de voiture

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 2%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.5g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.02 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage-Versement dans le radiateur

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 10%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2000g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.17 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage-Dégivrant serrure

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 55 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 214.40cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.25 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage-Liquides

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours par an Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.17 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage-Colles adhésives

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 20%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 10 jours par an A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 34g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.17 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage-Sprays

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 73g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.17 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits lustrants et mélanges de cires-Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures)

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 10%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 29 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 142g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 1.23 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits lustrants et mélanges de cires-Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 50%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 8 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 35g Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 0.33 heures par

événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produit de lavage et de nettoyage Car care products - Car care products

Conditions de fonctionnement (consommateurs): Englobe les concentrations jusqu'à 3.3%; Englobe l'utilisation jusqu'à... 26 jours par an Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430.00cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 1000g Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34m³ Pour chaque cas d'utilisation, ne pas dépasser une exposition maximale de 2.00 heures par événement

Mesures de gestion des risques (RMM): Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région	0.1
Tonnage de l'utilisation régionale	72.0 tonnes/an
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3 Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4 Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de retraitement des eaux usées.
Santé	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit UVCB
Code SFR2460
Nom du produit TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition Distribution
Liste des descripteurs d'utilisation
Nom de l'utilisation identifiée: Distribution
Catégorie de procédé: PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15
Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange
Secteur d'utilisation finale: SU08
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC01
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 1.1b.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition Chargement (y compris le chargement sur les navires/barges, les véhicules ferroviaires/routiers et conteneurs en vrac) de substances, notamment leur distribution et les activités de laboratoire associées.
Méthode d'évaluation Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit: Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers: Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé).
Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés) Transfert de matières en conduites fermées: Extérieur

Échantillonnage dans le procédé: Porter des gants adaptés homologués EN 374. Extérieur

Activités de laboratoire: Manipuler sous hotte ou sous ventilation aspirante. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de vrac (Systèmes fermés): Porter des gants adaptés homologués EN 374. Utiliser si nécessaire des unités de récupération des vapeurs. Extérieur

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374. Tous les produits de déchets sont supposés être collectés et renvoyés pour retraitement ou utilisation comme carburant.

Stockage: Transfert via des circuits confinés. Stocker la substance en système fermé. Extérieur

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	800 ktonnes/year
Tonnage annuel du site	40000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-5
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-5
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-7
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	
Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de	90 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de	≥92.5 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	Non applicable.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Informations complémentaires	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :	Non disponible.
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans les revêtements - Industriel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans les revêtements - Industriel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC07, PROC08a, PROC08b, PROC10, PROC13, PROC15 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU03 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC07 Secteur de marché par type de produit chimique: PC09a Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 4.3a.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception, le stockage, la préparation et le transfert à partir du vrac et semi-vrac, l'application par pulvérisation, laminage, épandage, trempage, flux, lit fluidisé sur les lignes de production et la formation de film) et le nettoyage des équipements, la maintenance et les activités de laboratoire associées.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de matière Transferts Fûts/lots Transfert/transvasement à partir de récipients: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Formation de film - séchage forcé, étuvage et autres technologies: Manipuler la substance en système fermé.

Formation de film - séchage à l'air: Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Préparation de matière pour application Opérations de mélangeage (Systèmes ouverts): Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Pulvérisation (automatique/robotisée): Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte munie d'une ventilation aspirante. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Pulvérisation manuelle: Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux. Porter des gants

TL-HVO

Utiliser dans les revêtements - Industriel

de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité.

Application au rouleau, au pulvérisateur, en flux: Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Trempage, immersion et coulage: Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Activités de laboratoire: Manipuler sous hotte ou sous ventilation aspirante. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit: Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement

Quantités utilisées:

Tonnage de l'utilisation régionale 19.9 ktonnes/year

Fraction du tonnage régional utilisée localement 0.1

Tonnage annuel du site 1.99 ktonnes/year

Fréquence et durée de l'utilisation:

Jours d'émission 100 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:

Facteur de dilution local dans l'eau douce 10

Facteur de dilution local dans l'eau de mer 100

Autres conditions affectant l'exposition environnementale:

Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM) 0.098

Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM) 0

Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM) 2.0E-5

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:

Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de 90 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de 92.5 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site: Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.

Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:

Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site 92.5 %

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site 2000 (m3/d)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer: Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets: Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Informations complémentaires

Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition
(environnementale) :

Petrorisk

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans les revêtements - Professionnel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans les revêtements - Professionnel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC08a, PROC08b, PROC10, PROC13, PROC15, PROC19 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU22 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08d Secteur de marché par type de produit chimique: PC09a Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 8.3b.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception, le stockage, la préparation et le transfert à partir du vrac et semi-frac, l'application par pulvérisation, laminage, pinceau, épandage manuel ou méthodes similaires, et la formation de film) et le nettoyage des équipements, la maintenance et les activités de laboratoire associées.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients.: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de matière Fût pompé/Transferts par lots: Utiliser des pompes à tambour. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Formation de film - séchage à l'air Extérieur: Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Formation de film - séchage à l'air Intérieur: Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Préparation de matière pour application Opérations de mélangeage (Systèmes ouverts): Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Préparation de matière pour application Opérations de mélangeage (Systèmes ouverts) Transvasement à partir de

TL-HVO

Utiliser dans les revêtements - Professionnel

petits récipients: Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Pulvérisation manuelle Intérieur: Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte munie d'une ventilation aspirante. Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Pulvérisation manuelle Extérieur: Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Éviter toutes les activités impliquant une exposition de plus de 4 heures par jour. Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux. Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Application au rouleau, au pulvérisateur, en flux: Éviter toutes les activités impliquant une exposition de plus de 4 heures par jour. Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Trempage, immersion et coulage: Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission. Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs: Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. Éviter toutes les activités impliquant une exposition de plus d'une heure par jour.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Activités de laboratoire: Porter des gants adaptés homologués EN 374. Manipuler sous hotte ou sous ventilation aspirante.

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter un respirateur à adduction d'air à pression positive si les procédures de sécurité d'entrée l'exigent. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit: Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement

Quantités utilisées:

Tonnage de l'utilisation régionale	60 tonnes/an
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	3.00E-3 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation:

Jours d'émission	365 jours par an
-------------------------	------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

Autres conditions affectant l'exposition environnementale:

Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.98
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.01
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.01

Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:

Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer: Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:

Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :

Petrorisk

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utilisation dans les explosifs - Professionnel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utilisation dans les explosifs - Professionnel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC05, PROC08a, PROC08b Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU22 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08e Secteur de marché par type de produit chimique: PC11

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe les expositions entraînées par la fabrication et l'utilisation d'explosifs en suspension (y compris le transfert de matières, le mélangeage et le chargement) et le nettoyage des équipements.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Transferts en vrac vers/depuis le lieu de stockage Systèmes fermés: Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts Fûts/lots Installation non dédiée: Utiliser des pompes à tambour. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Opérations de mélangeage (Systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (Systèmes ouverts): Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou l'équipement et mettre en place une ventilation aspirante au niveau des ouvertures. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de matière Installation non dédiée: Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou l'équipement et mettre en place une ventilation aspirante au niveau des ouvertures. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transfert/transvasement à partir de récipients Installation non dédiée: Utiliser des pompes à tambour. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage de conteneurs à bateaux: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

TL-HVO

Utilisation dans les explosifs - Professionnel

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	20 ktonnes/year
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	1 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	365 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.001
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.01
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.02
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :	Non disponible.
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans des fluides fonctionnels - Industriel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans des fluides fonctionnels - Industriel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC20 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU03 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC07 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 4.6a.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Utiliser comme fluides opérationnels, par exemple huiles pour câbles électriques, huiles de transfert de chaleur, garnitures isolantes, réfrigérants, fluides hydrauliques dans les équipements industriels, notamment l'entretien et les transferts des matériels associés.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Transferts en vrac vers/depuis le lieu de stockage: Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts des fûts vers les machines de remplissage: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

remplissage d'articles à partir de machines en majorité encastrées: Aucune mesure spécifique identifiée.

remplissage manuel des machines: Porter des gants adaptés homologués EN 374. Utiliser des pompes à tambour ou verser précautionneusement depuis les récipients.

utilisation d'équipements encastrés contenant des fluides fonctionnels: Limiter les tailles des ouvertures et prévoir un système de ventilation par extraction aux points d'émission lorsque la substance est manipulée à des températures élevées.

Retravailler sur les articles hors spécifications: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	15.1 ktonnes/year
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	10 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	5.0E-4
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.001
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-6
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	
Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de	0 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de	92.5 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Informations complémentaires	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans des carburants - Industriel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans des carburants - Industriel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15, PROC16 Substance fournie pour cet usage sous forme de: En mélange, Tel quel Secteur d'utilisation finale: SU03 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC07 Secteur de marché par type de produit chimique: PC13 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 7.12a.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation comme carburant (ou adjuvant pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (systèmes fermés) Procédé continu: Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Expositions générales (systèmes fermés) Procédé continu Avec collecte d'échantillons: Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients.: Utiliser des pompes à tambour ou verser précautionneusement depuis les récipients. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Ravitaillement de véhicules en carburant: Transfert par aspiration Utiliser si nécessaire des unités de récupération des vapeurs. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de vrac (Systèmes fermés): Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Échantillonnage dans le procédé: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Activités de laboratoire: Manipuler sous hotte ou sous ventilation aspirante. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou

TL-HVO

Utiliser dans des carburants - Industriel

45/83

opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.

Nettoyage de conteneurs à bateaux: Porter des gants adaptés homologués EN 374. Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée. Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage. Mettre en place une ventilation générale améliorée par des dispositifs mécaniques. Si les mesures de contrôle technique/organisationnel ci-avant ne sont pas praticables, adopter les EPI suivants Porter un respirateur à adduction d'air à pression positive si les procédures de sécurité d'entrée l'exigent.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit: Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement

Quantités utilisées:

Tonnage de l'utilisation régionale 457 ktonnes/year

Fraction du tonnage régional utilisée localement 0.1

Tonnage annuel du site 45.7 ktonnes/year

Fréquence et durée de l'utilisation:

Jours d'émission 300 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:

Facteur de dilution local dans l'eau douce 10

Facteur de dilution local dans l'eau de mer 100

Autres conditions affectant l'exposition environnementale:

Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM) 2.5E-4

Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM) 0

Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM) 1.0E-5

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:

Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de 95 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de 92.5 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site: Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.

Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:

Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site 92.5 %

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site 2000 (m3/d)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer: Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets: Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Informations complémentaires Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Petrorisk

Estimation d'exposition et référence à sa source: Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source: Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Formulation (Bitume solution)
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Formulation (Bitumen solution) Catégorie de procédé: PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel Secteur d'utilisation finale: SU10 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC02 Secteur de marché par type de produit chimique: PC13 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 2.2.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Formulation de la substance et de ses mélanges par opérations en lot, notamment le stockage, les transferts de matières, le mélange, la maintenance et les activités de laboratoire associées.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés): Vérifier que les échantillons sont obtenus sous confinement ou aspiration. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Opérations de mélangeage (Systèmes fermés): Transfert des matières directement dans les cuves de mélangeage. Transfert via des circuits confinés.

Échantillonnage dans le procédé: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Activités de laboratoire: Manipuler sous hotte ou sous ventilation aspirante. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de vrac (Systèmes fermés) Transfert de produit en conduites fermées vers les réservoirs de stockage: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts Fûts/lots: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés. Stocker les produits finis dans des récipients fermés (p. ex. cuves-vmac, fûts, bidons). Extérieur

TL-HVO

Formulation (Bitume solution)

48/83

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	10 ktonnes/year
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	1000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.0025
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-4
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	5.0E-6
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	
Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de	0 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de	≥92.5 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Formulation (Mélanges de carburant)
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Formulation (Mélanges de carburant) Catégorie de procédé: PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel Secteur d'utilisation finale: SU10 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC02 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 2.2.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Formulation de la substance et de ses mélanges dans des opérations continues ou discontinues en systèmes fermés ou confinés, y compris les expositions éventuelles pendant le stockage, les transferts de matière, le mélangeage, la maintenance, l'échantillonnage et les activités de laboratoire associées.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillons: Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (Systèmes fermés): Transfert via des circuits confinés. Extérieur

Échantillonnage dans le procédé: Porter des gants adaptés homologués EN 374. Extérieur

Transferts de vrac (Systèmes fermés): Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Activités de laboratoire: Manipuler sous hotte ou sous ventilation aspirante. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374. Tous les produits de déchets sont supposés être collectés et renvoyés pour retraitement ou utilisation comme carburant.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	672 ktonnes/year
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	30000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.0025
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-4
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	5.0E-6
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	
Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de	0 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de	≥92.5 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	Non applicable.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Informations complémentaires	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :	Non disponible.
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de retraitement des eaux usées.
Santé	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans des carburants - Professionnel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans des carburants - Professionnel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC08a, PROC08b, PROC16 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU22 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08b, ERC08e Secteur de marché par type de produit chimique: PC13 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 9.12b.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation comme carburant (ou adjuvant pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Transferts de vrac: Manipuler la substance en système fermé. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients.: Utiliser des pompes à tambour ou verser précautionneusement depuis les récipients. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Ravitaillement de véhicules, avions ou navires en carburant: Utiliser des pompes à tambour ou verser précautionneusement depuis les récipients. Porter des gants adaptés homologués EN 374. Utiliser si nécessaire des unités de récupération des vapeurs. Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (systèmes ouverts) (Systèmes fermés): Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.

Nettoyage de conteneurs à bateaux: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage. Mettre en place une ventilation générale améliorée par des dispositifs mécaniques. Si les mesures de contrôle technique/organisationnel ci-avant ne sont pas praticables, adopter les EPI suivants Porter un respirateur à adduction d'air à pression positive si les procédures de sécurité d'entrée l'exigent. Porter des gants adaptés

TL-HVO

Utiliser dans des carburants - Professionnel

homologués EN 374. Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée.

Stockage: Stocker la substance en système fermé.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	89 ktonnes/year
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	4.45 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	365 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-4
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-5
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-5
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	Non applicable.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Non applicable.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans des fluides fonctionnels - Professionnel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans des fluides fonctionnels - Professionnel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC20 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU22 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC09a, ERC09b Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 9.13b.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Utilisation comme fluides fonctionnels, par exemple huiles pour câbles, huiles de transfert, caloporteurs, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques en installations professionnelles, y compris la maintenance et les transferts de matière associés.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Transferts des fûts vers les machines de remplissage: Utiliser des pompes à tambour. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transfert/transvasement à partir de récipients Porter des gants adaptés homologués EN 374.

utilisation d'équipements encastrés contenant des fluides fonctionnels Température élevée: Limiter les tailles des ouvertures et prévoir un système de ventilation par extraction aux points d'émission lorsque la substance est manipulée à des températures élevées.

remplissage manuel des machines: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Retravailler sur les articles hors spécifications: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	8.410 ktonnes/year
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	0.42 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	365 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.05
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.025
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.025
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :	Non disponible.
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de retraitement des eaux usées.
Santé	Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Revêtements et liants pour routes et constructions
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Revêtements et liants pour routes et constructions Catégorie de procédé: PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC10 Substance fournie pour cet usage sous forme de: En mélange Secteur d'utilisation finale: SU22 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08e Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SPERC 8.14a.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Couvre l'utilisation en tant que liants, notamment les transferts de matière, l'application par roulement et broissage et le traitement des déchets.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Opérations de mélangeage (Systèmes fermés): Extérieur. Transfert des matières directement dans les cuves de mélangeage. Transfert via des circuits confinés.

Transferts de matière (camion): Porter des gants adaptés homologués EN 374. Extérieur.

Transferts de matière (vers la route): Porter des gants adaptés homologués EN 374. Extérieur.

Échantillonnage dans le procédé: Porter des gants adaptés homologués EN 374. Extérieur.

Applications manuelles, p. ex. au pinceau ou au rouleau: Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Stockage du produit en vrac (Systèmes ouverts): Porter des gants adaptés homologués EN 374. Extérieur.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	10 ktonnes/year
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	0.5 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	365 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.95
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.04
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.01
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	Non applicable.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Non applicable.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :	Non disponible.
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utilisation en tant que produits intermédiaires
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utilisation en tant que produits intermédiaires Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC15, PROC04, PROC08a, PROC08b Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU08, SU09 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC06a Secteur de marché par type de produit chimique: PC13 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 6.1a.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Utilisation de la substance comme intermédiaire (non lié aux Conditions strictement contrôlées). Inclut le recyclage/la récupération, les transferts de matière, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, la maintenance et le chargement (y compris bateau/péniche, camion/wagon et récipient de vrac).
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillons: Aucune mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (processus fermé par lots): Aucune mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (processus ouvert par lots): Porter des gants adaptés homologués EN 374. Transfert via des circuits confinés.

Collecte d'échantillons: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Activités de laboratoire: Manipuler sous hotte ou sous ventilation aspirante. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de vrac (Systèmes fermés) par ex., chargement par le bas: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de vrac (Systèmes ouverts): Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage et maintenance de l'équipement: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

TL-HVO

Utilisation en tant que produits intermédiaires

63/83

Stockage du produit en vrac: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés. Extérieur.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	80 ktonnes/year
Tonnage annuel du site	80 ktonnes/year
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	2.0E-5
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-3
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-5
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	
Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de	80 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de	92.5 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Informations complémentaires	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans des lubrifiants - Industriel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans des lubrifiants - Industriel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC07, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU03 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04, ERC07 Secteur de marché par type de produit chimique: PC24 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 4.6a.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés en systèmes fermés et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des machines/moteurs et articles similaires, la reprise des articles rejetés, la maintenance des équipements et l'élimination des déchets.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (systèmes ouverts): Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de vrac Installation dédiée: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients.: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Équipement de série initial Installation dédiée: Aucune mesure spécifique identifiée.

Utilisation et lubrification d'équipements ouverts d'énergie élevée: Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission. Restreindre la surface des ouvertures aux équipements.

Applications manuelles, p. ex. au pinceau ou au rouleau: Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité.

Traitement d'articles par trempage et versage: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

TL-HVO

Utiliser dans des lubrifiants - Industriel

Pulvérisation: Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou l'équipement et mettre en place une ventilation aspirante au niveau des ouvertures. Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire.

Maintenance et configuration des machines: Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration. Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission en cas de contact probable avec un lubrifiant chaud (> 50 °C). Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Équipement de drainage (petits articles): Drainés ou éliminer la substance de l'équipement avant toute entrée dans l'équipement ou maintenance. Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Refabrication d'articles rejetés: Porter des gants adaptés homologués EN 374. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit: Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement

Quantités utilisées:

Tonnage de l'utilisation régionale 23.9 ktonnes/year

Fraction du tonnage régional utilisée localement 0.1

Tonnage annuel du site 100 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation:

Jours d'émission 300 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:

Facteur de dilution local dans l'eau douce 10

Facteur de dilution local dans l'eau de mer 100

Autres conditions affectant l'exposition environnementale:

Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM) 1.5E-4

Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM) 0.001

Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM) 1.0E-6

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:

Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de 70 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de 92.5 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site: Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.

Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:

Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site 92.5 %

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site 2000 (m3/d)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer: Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets: Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Informations complémentaires

Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition
(environnementale) :

Petrorisk

Estimation d'exposition et référence à
sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à
sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans des lubrifiants - Professionnel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans des lubrifiants - Professionnel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC20 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU22 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08b Secteur de marché par type de produit chimique: PC24 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 8.6c.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés en systèmes fermés et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des machines/moteurs et articles similaires, la reprise des articles rejetés, la maintenance des équipements et l'élimination des déchets.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (systèmes ouverts): Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Utilisation d'équipements contenant des huiles de moteur et apparentés: Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients. Installation dédiée: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients. Installation non dédiée: Utiliser des pompes à tambour ou verser précautionneusement depuis les récipients. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Utilisation et lubrification d'équipements ouverts d'énergie élevée Intérieur: Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission. Restreindre la surface des ouvertures aux équipements. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

TL-HVO

Utiliser dans des lubrifiants - Professionnel

Utilisation et lubrification d'équipements ouverts d'énergie élevée Extérieur: Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Porter des gants adaptés homologués EN 374. Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux. Vérifier que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions.

Entretien de lubrifiant de moteur: Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Applications manuelles, p. ex. au pinceau ou au rouleau: Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission. Si les mesures de contrôle technique/organisationnel ci-avant ne sont pas praticables, adopter les EPI suivants: Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Traitement d'articles par trempage et versage: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Pulvérisation: Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou l'équipement et mettre en place une ventilation aspirante au niveau des ouvertures. Si les mesures de contrôle technique/organisationnel ci-avant ne sont pas praticables, adopter les EPI suivants: Éviter toutes les activités impliquant une exposition de plus de 4 heures par jour. Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Maintenance et configuration des machines: Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission en cas de contact probable avec un lubrifiant chaud (> 50 °C). Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Équipement de drainage (petits articles), par exemple drains de moteur: Drainés ou éliminer la substance de l'équipement avant toute entrée dans l'équipement ou maintenance. Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Traitement d'articles par trempage et versage: Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou l'équipement et mettre en place une ventilation aspirante au niveau des ouvertures. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit: Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement

Quantités utilisées:

Tonnage de l'utilisation régionale	72 tonnes/an
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	3.6E-3 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation:

Jours d'émission	365 jours par an
-------------------------	------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

Autres conditions affectant l'exposition environnementale:

Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.005
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.05
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.05

Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:

Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:

Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:

Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :

Petrorisk

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Fabrication
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Fabrication Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC08a, PROC08b, PROC15 Secteur d'utilisation finale: SU08 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC01 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 1.1.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Fabrication et échantillonnage en processus continu clos, transferts en vrac, entretien des conduites fermées, activités de laboratoire associées et stockage.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (systèmes fermés) Avec collecte d'échantillons: Aucune mesure spécifique identifiée.

Échantillonnage dans le procédé: Porter des gants adaptés homologués EN 374. Extérieur

Activités de laboratoire: Manipuler sous hotte ou sous ventilation aspirante. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de vrac (Systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374. Tous les produits de déchets sont supposés être collectés et renvoyés pour retraitement ou utilisation comme carburant.

Stockage: Transfert via des circuits confinés. Stocker la substance en système fermé. Extérieur

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage annuel du site	800000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-4
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-4
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-5
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	
Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de	90 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de	≥92.5 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	Non applicable.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Informations complémentaires	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :	Non disponible.
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	(Re)conditionnement de la substance
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: (Re)conditionnement de la substance Catégorie de procédé: PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel Secteur d'utilisation finale: SU10 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC02 Secteur de marché par type de produit chimique: PC13 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SpERC 2.2.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Conditionnement et reconditionnement de la substance par opérations en lot, notamment le stockage, les transferts de matières, le conditionnement de petites et grandes quantités, la maintenance et les activités de laboratoire associées.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Échantillonnage dans le procédé: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Activités de laboratoire: Manipuler sous hotte ou sous ventilation aspirante. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts de vrac (Systèmes fermés) Transfert de produit en conduites fermées vers les réservoirs de stockage: Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Transferts Fûts/lots: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Remplissage des fûts et des petits emballages: Remplir les bidons/récipients munis d'une ventilation aspirante locale aux points de remplissage dédiés. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Nettoyage et maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés. Stocker les produits finis dans des récipients fermés (p. ex. cuves-vmc, fûts, bidons).

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	40 ktonnes/year
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	4000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.0025
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	1.0E-4
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	5.0E-6
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	
Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de	0 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de	≥92.5 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Informations complémentaires	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans les agents de traitement de l'eau - Industriel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans les agents de traitement de l'eau - Industriel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC13 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU10 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04 Secteur de marché par type de produit chimique: PC37 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SPERC 9.13c.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation de la substance dans le traitement de l'eau dans des installations industrielles en systèmes ouverts et fermés.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Transferts en vrac vers/depuis le lieu de stockage Systèmes fermés: Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts Fûts/lots: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (systèmes ouverts): Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Manuel(le) Transvasement à partir de petits récipients: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	19.6 ktonnes/year
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	30 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.05
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.95
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol:	
Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de	0 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de	92.5 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les dépôts devront être incinérés, confinés ou recyclés.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Informations complémentaires	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :

Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source:

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.



Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	UVCB
Code	SFR2460
Nom du produit	TL-HVO

Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utiliser dans les agents de traitement de l'eau - Professionnel
Liste des descripteurs d'utilisation	Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans les agents de traitement de l'eau - Professionnel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC13 Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel, En mélange Secteur d'utilisation finale: SU22 Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non. Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08d, ERC08f Secteur de marché par type de produit chimique: PC37 Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement: ESVOC SPERC 8.22b.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Englobe l'utilisation de la substance dans le traitement de l'eau en systèmes ouverts et fermés.
Méthode d'évaluation	Voir la section 3

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit:	Pression de vapeur: 87.1 Pa
État physique:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa. Viscosité cinématique à 40°C (cSt): <20.5
Concentration de la substance dans le produit:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf si autrement spécifié)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante) Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Transferts Fûts/lots Installation dédiée: Transfert par aspiration Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Expositions générales (systèmes fermés): Aucune mesure spécifique identifiée.

Expositions générales (systèmes ouverts): Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Manuel(le) Transvasement à partir de petits récipients: Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Maintenance des équipements: Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Stockage: Stocker la substance en système fermé. Transfert via des circuits confinés.

TL-HVO

Utiliser dans les agents de traitement de l'eau -
Professionnel

81/83

Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale

Caractéristiques du produit:	Facilement biodégradable. Solubilité dans l'eau: Faible. Pression de vapeur: 5.1 Pa. LogKow: 8.4. Non toxique pour l'environnement
Quantités utilisées:	
Tonnage de l'utilisation régionale	400 tonnes/an
Fraction du tonnage régional utilisée localement	0.1
Tonnage annuel du site	1.47 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation:	
Jours d'émission	365 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale:	
Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.01
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM)	0.99
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	92.5 %
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 (m3/d)
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux législations environnementales.

Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Petrorisk
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les PNEC et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs

Évaluation de l'exposition (humaine) :	Non disponible.
Estimation d'exposition et référence à sa source:	Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions opérationnelles (CO) recommandées sont observées, les expositions ne doivent pas excéder les DNEL prédites et les rapports de caractérisation des risques obtenus doivent être inférieurs à 1.

Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente. Le pourcentage requis de substance éliminée de l'eau est : 92.5% ce qui correspond à ce que l'on trouve en général dans une usine de traitement des eaux usées.

Santé

Vérifier que les MGR et les CO sont telles que décrites ou d'une efficacité équivalente.